

declareit

Infoticker

Avril 2015

Chers lectrices, chers lecteurs

Je suis heureux de vous faire parvenir un nouveau Infoticker SISA Declare-it. Prenez 10 minutes de votre temps pour remettre vos connaissances douanières à jour.

Après l'achèvement positif du déploiement de Declare-it V3.3 tous sont désormais préparés à passer à la phase productive du transit national et envisager la relève de l'acquit à caution avec sérénité.



Jürg Zellmeyer
 Chef de produit Declare-it
 jz@sisa.ch

Declare-it Patch 3.3.0.20

Un nouveau Patch 3.3.0.20 pour Declare-it V3.3 est mis à disposition pour la fin avril.

Il contient des adaptations clients et serveur et peut être installé sur V3.3. Il cumule les tous les anciens patches de la V3.3.

- Calcul du délai de transit d'après un nombre de jours sans prise en compte des week-ends
- Mail d'information configurable pour le contrôle douanier
- DTe Export V2.0 téléchargement et traitement
- Adaptations EDIFact pour le transit national
- Adaptations contrôles de plausibilité
- Corrections diverses et améliorations des performances

Le Patch 3.3.0.20 sera installé sur le centre de calcul le 9 mai.

Les clients sous licence sont priés de prendre contact avec notre Support, pour planifier l'installation.

eVV Schema V2.0

Le schéma XML du téléchargement de la DTe et le document ont été adaptés. Le nouveau schéma V2.0 contient de nombreux champs supplémentaires pour l'exportation et restitue plus d'informations à l'importateur. À compter de la fin mai le téléchargement de la DTe ne sera possible qu'à partir du schéma V2.0

Declare-it e-dec Import/Export et ecd@c

Les adaptations pour la DTe V2.0 sont contenues dans le Patch 3.3.0.20 dans Declare-it. Comme le Patch n'est mis à disposition que fin avril en raison des adaptations clients, et qu'il ne sera pas possible de l'installer chez tous les clients en temps voulu, le support de SISA installera un Patch isolé supportant la version DTe V2.0 dans le cadre des contrats de support jusqu'à la mi-mai.

Les adaptations sur le centre de calcul SISA seront effectuées entre le 9 et le 10 mai 2015. À partir du 11.05.2015 la DTe sera disponible au format V2.0.

Si vous décidez de télécharger les documents DTe XML dans une de vos applications, le traitement doit être adapté au nouveau schéma: (edec ReceiptResponse V2.0).

Declare-it Dutax

Soutien le nouveau schéma V2.0 avec la nouvelle version de Declare-it Dutax V1.7.

La version V1.7 au centre de calcul est panifiée pour le 28.avril 2015.

Informations supplémentaires:

[Versions de schéma XML DTe V2.0](#)

Désactivation du protocole de cryptage SSL v3

L'AFD va déconnecter le protocole de cryptage SSL v3 utilisé dans le cadre du Webservice de communication de données début mai 2015.

Le module de communication eXs de SISA, qui transfère la communication de données de toutes les applications Declare-it supporte le nouveau protocole TLS à partir de la version V3.3.

Ces modifications techniques sont effectuées chez vous par SISA en temps voulu, et facturées dans le cadre du contrat de support par le biais des unités.

Informations supplémentaires:

[Désactivation du protocole de cryptage SSL v3](#)

ALAD dans e-dec et NCTS**Informations supplémentaires:**

[Notice relative à l'utilisation de codes d'assujettissement aux ALAD et de codes de genre d'ALAD dans e-dec et NCTS](#)

Dates et activités

- **1.4.2015** utilisation du transit national électronique obligatoire. Fin de l'acquit-à-caution.
- **Début mai 2015** Communication Webservice nouveau protocole de cryptage TLS obligatoire
- **À partir de juin 2015** unique schéma soutenu = DTe V2.
- **À partir de juin 2015** L'IDE remplace le numéro de transitaire pour tous les partenaires de la douane (EDa aussi)

- **1.7.2015** SECO effectue uniquement des autorisations électroniques pour les matériels de guerre et biens à double usage.
- **1.1.2016** le remplacement du numéro de transitaire par l'IDE doit être achevé.

Helpdesk SISA

Du lundi au vendredi de 07:00 à 19:00

Tel.: 0844 49 49 49

Mail: support@sisa.ch

Page d'accueil: <http://www.sisa.ch>

Service-Center IKT

A la suite de la réorganisation de la Direction générale des douanes, tous les thèmes ayant un lien avec les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont regroupés dans la nouvelle division Informatique avec effet au 1^{er} mai 2015.

A compter du 1^{er} mai 2015, toutes les anciennes permanences (helpdesks) de l'Administration fédérale des douanes consacrées à des thèmes informatiques sont regroupées dans le nouveau Centre de service TIC, joignable à l'aide du formulaire en ligne, par courriel et par téléphone

Lundi à vendredi de 07:00 à 17:00

Tel: +41 58 462 60 00

Mail ozd.servicecenter-ikt@ezv.admin.ch

Demande d'inscription pour notre Infoticker

Vous souhaitez recevoir cet Infoticker directement par e-mail?

Envoyer un email à l'adresse suivante: info@sisa.ch pour vous enregistrer sur notre liste.

© SISA Avril 2015